

| | |
|---------------------|---|
| Zeitschrift: | Actes de la Société jurassienne d'émulation |
| Herausgeber: | Société jurassienne d'émulation |
| Band: | 89 (1986) |
| | |
| Artikel: | Le personnel dirigeant d'une petite ville médiévale : Porrentruy au XVe siècle |
| Autor: | Pégeot, Pierre |
| DOI: | https://doi.org/10.5169/seals-549925 |

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le personnel dirigeant d'une petite ville médiévale

Porrentruy au XV^e siècle

par Pierre Pégeot

Porrentruy a obtenu des franchises en 1283¹ et dès lors s'est donnée une administration municipale propre, libérée de la tutelle seigneuriale. Ce n'est cependant qu'un siècle après cette date que nous pouvons disposer de listes complètes et suivies des membres du conseil institué pour diriger la ville, le conseil de ville ou conseil de bourgeoisie; on peut alors tirer de telles listes des renseignements sur le personnel politique local, en le réduisant arbitrairement aux seuls dirigeants municipaux. Sans entreprendre une étude sociale de ce personnel, qui serait d'ailleurs sans grande surprise, il s'agit simplement de donner quelques aperçus sur les carrières municipales, telles qu'elles peuvent se dérouler, au Moyen Age, dans une petite ville et tout en sachant qu'il n'y a guère de différences avec une grande ville. L'honneur et la charge d'être maître-bourgeois ou simple conseiller à la tête de la ville supposent et exigent des garanties: ne l'est pas qui veut, ne le devient pas le premier venu; l'exemple de Porrentruy essaiera de le montrer.

Les listes des membres du conseil urbain sont complètes et connues annuellement à Porrentruy à partir de 1391 seulement; avant cette date, l'on ne connaît guère que les noms des maîtres-bourgeois et de quelques autres². La comptabilité communale fournit l'information, grâce à deux catégories de sources: les comptes de la recette générale (depuis 1339) et ceux de l'impôt urbain ou communance, sorte de taxe de résidence (depuis 1379); en en-tête de chacun de ces exercices comptables annuels figurent les noms des membres des dirigeants urbains: ils sont au complet à partir de 1391, avec quelques lacunes au cours du XV^e siècle³.

Depuis sa charte de franchises, Porrentruy possède un conseil municipal de 9 membres; les deux représentants de la noblesse qui en font partie et le prévôt, bourgeois mais agent du seigneur avant tout et nommé par lui, ne nous retiendront pas ici; seuls nous intéressent les représentants de la communauté bourgeoisie, soit 6 membres, le maître-bourgeois, son second et préposé aux finances, le conforteur, et quatre conseillers. Selon l'habitude médiévale, ce conseil urbain est renouvelé annuellement; l'on ignore toutefois au

XIV^e siècle son mode de désignation. L'élection directe par la communauté bourgeoise était-elle la règle? Elle n'est pas prouvée, mais pas plus que son contraire. L'on sait en revanche que la cooptation est le système institué au XV^e siècle; trois groupes de six membres, préalablement cooptés, alternent au conseil, le conseil en fonction se chargeant de pourvoir au remplacement des charges vacantes. Si les dirigeants urbains, au XV^e siècle et au-delà, ne sont donc pas des «élus», il reste qu'ils doivent tant bien que mal représenter leurs concitoyens et gérer la ville sans opérer de grande secousse. Néanmoins, leur gestion sera critiquée dès la fin du XV^e siècle par les artisans des corporations qui manifestent leur opposition et réclament des changements.

L'étude se limite ici au XV^e siècle (110 ans depuis 1391), mais il est bien évident qu'elle peut se poursuivre; la longue durée permettrait peut-être de dégager des grandes tendances de la vie politique urbaine et ses périodes. Dans cet intervalle de 110 ans déjà les caractéristiques du personnel politique local se dessinent aisément et possèdent une certaine cohérence.

LE PERSONNEL DIRIGEANT: UNE ÉTROITE MINORITÉ

Il n'est pas pour surprendre qu'une minorité de bourgeois s'intéresse à la gestion des affaires urbaines médiévales. Le petit nombre de charges offertes chaque année (six à Porrentruy pour une communauté bourgeoise oscillant dans la période entre 180 et 290 membres) y concourt, autant que le système de cooptation en usage au XV^e siècle. Cette minorité dirigeante apparaît toutefois dans la ville jurassienne étroite et privilégiée.

Un petit nombre

Durant les 110 années que couvre l'étude, 154 personnes seulement ont exercé des charges municipales. Chacune d'elles a en moyenne occupé une fonction au conseil de ville au moins à quatre reprises. Mais cette moyenne de quatre n'est même pas atteinte par la plupart des conseillers. En effet, quelle que soit la charge occupée, il se trouve une nette différence entre des carrières politiques longues et des carrières courtes. Le tableau suivant le montre:

| Nombre de conseillers | Nombre de charges occupées (1391-1500) |
|-----------------------------|--|
| 49 | 1 |
| 18 | 2 |
| 16 | 3 |
| 13 | 4 |
| 16 | 5 |
| 11 | 6 |
| 7 | 7 |
| 3 | 8 |
| 3 | 9 |
| 3 | 10 |
| 4 | 11 |
| 4 | 12 |
| 3 | 13 |
| 3 | 14 |
| 1 | 15 |

On voit que 96 personnes (62%) n'ont pas été en fonction plus de quatre fois; l'on pourrait dire qu'elles possèdent ainsi une longévité politique inférieure à la moyenne; ces 62% occupent 28% des places dirigeantes offertes par les institutions.

En revanche, 58 personnes (38%) occupent 72% des postes. Chacune d'elles en moyenne exerce une charge à huit reprises au moins, soit le double de la moyenne totale. Un bon tiers des conseillers assure ainsi à lui seul la véritable direction des affaires et incarne par cela la continuité urbaine. Bien entendu, c'est parmi eux que se trouvent les carrières politiques les plus longues et les individualités qui s'affirment, bien que la notion de durée ait peu de sens à cause du rythme d'alternance ternaire. Six personnes sont présentes à la tête de la ville pendant plus de 40 ans, 12 pendant plus de 30 ans, 15 pendant plus de 20 ans..., la palme revenant à Jean Bereux, en fonction à douze reprises pendant 46 ans (1412-1458), mais sans jamais être maître-bourgeois! En nombre de charges occupées, c'est Jean le clochetier qui détient le record, 15 en 43 ans, suivi de trois autres, Henri Voillin, Jean-Perrin Rouhat-Ferriat, Jean Grillon, de Kœstlach, en exercice quatorze fois en plus de 40 ans (voir les listes en annexe).

Si l'on examine les premières magistratures, le phénomène d'étroite minorité est renforcé. Trente-deux maîtres-bourgeois se succèdent dans la période. Or huit d'entre eux exercent cette charge plus de quatre fois; ainsi, un quart des individus monopolise plus de la moitié des charges. De plus, sur

ces 32, 24 ont été ou deviennent conforteurs si bien que n'apparaissent que 23 nouveaux noms parmi les personnages exerçant cette fonction. Autrement dit 55 personnes seulement se partagent les premières magistratures. Le personnel dirigeant, moins nombreux à Porrentruy en plus d'un siècle que le nombre de contribuables en une seule année, constitue bien une minorité; mais en son sein en figure une autre, encore plus restreinte, à qui sont destinées les toutes premières charges.

L'étroitesse du recrutement est sans doute à mettre en rapport avec la taille de la ville, la faiblesse de sa population active, le petit nombre de ses familles de notables. C'est aussi le corollaire du mode de désignation; la cooptation favorise les gens en place et ne tolère qu'un renouvellement limité, raison pour laquelle elle a été instituée; n'importe qui ne peut tenter ses chances comme dans le cas d'une élection ouverte. Néanmoins, c'est plutôt d'étranglement qu'il faudrait parler. A Porrentruy, les fonctions dirigeantes municipales ne se partagent pas et restent concentrées au sein d'un groupe restreint. D'autant qu'une nette coupure chronologique apparaît: entre 1391 et 1445, 104 individus se sont partagé les charges urbaines; dans la seconde moitié de la période, entre 1446 et 1500, 50 seulement sont en fonction; le phénomène minoritaire s'est aggravé et se trouve deux fois plus fort à la fin du XV^e siècle qu'au début. Le ralentissement quasi draconien du renouvellement des dirigeants, en un temps où la population se remet à augmenter, est forcément générateur de tensions.

Une élite sociale

Le personnel dirigeant n'est pas uniquement une minorité, il constitue aussi une élite sociale. On le constate ainsi au niveau des fortunes. Dans la mesure où un chiffre d'impôt est représentatif des revenus et du niveau de vie, la taxe de communanage à Porrentruy (taxe de résidence non uniforme indexée sur la fortune) sert de critère. Sur les 154 dirigeants de la période, 150 ont été retrouvés comme contribuables à cet impôt et s'acquittent, dans l'intervalle de temps où ils sont en fonction, d'un montant d'impôt moyen variant de 3 à 90 sous (de monnaie bâloise). L'éventail des impositions n'est large qu'en apparence; en effet: 20 personnes sont imposées de 3 à 9 sous, 77 personnes sont imposées de 10 à 19 sous, 36 personnes sont imposées de 20 à 29 sous et 17 personnes sont imposées à 30 sous et plus.

Même si la moyenne d'imposition est très variable, elle n'excède 10 sous que dans une seule décennie (1390-1399) et tourne entre 5 et 9 sous au cours du XV^e siècle, pour l'ensemble des contribuables de Porrentruy. Or, 130 des 150 dirigeants paient un impôt supérieur à 9 sous, soit environ un chiffre

supérieur à la moyenne et parfois même plus élevé selon les décennies. Nous avons bien affaire là à une minorité de riches, si l'impôt représente la fortune. Il n'y a rien là pour étonner; les milieux dirigeants se recrutent chez les marchands et les artisans aisés: les Brisard, Bereux, Belleney, Camus, Vacquelin, qui alternent souvent à la tête de la ville, sont de riches marchands; et si des artisans parviennent à être maîtres-bourgeois, comme un charpentier, un couturier, un pâtissier, un fondeur de cloches, ils figurent parmi les contribuables les plus imposés de la ville. Pouvoir urbain et richesse vont donc de pair; et on retrouve, sous cet aspect, le même phénomène de super-élite; les premiers magistrats, maîtres-bourgeois et conforteurs, paraissent les plus riches au sein de cette élite sociale dirigeante; parmi eux se recrutent 14 des 17 les plus imposés (30 sous et plus), 22 des 36 contribuables cotisant entre 20 et 29 sous, et seulement 17 des 77 payant de 10 à 19 sous, ainsi qu'un seul à moins de 10 sous (9 sous en fait). Les maîtres-bourgeois paient tous ainsi plus de 16 sous, sauf un, imposé à 10 sous.

En revanche, les 96 dirigeants qui ont les carrières politiques urbaines les plus courtes (quatre mandats et moins) se recrutent parmi les moins imposés; 18 s'acquittent d'un chiffre de communance de 9 sous et moins, 49 cotisent entre 10 et 19 sous, et seulement 25 paient 20 sous et plus. Les deux catégories de dirigeants, déjà notées à l'examen des carrières, réapparaissent en recouvrant la disparité des fortunes qui se manifeste ici. C'est envers les plus riches d'entre les riches que s'exerce la confiance; dans cette super-élite sociale se recrutent les premiers magistrats de la ville et, d'elle, proviennent les plus longues carrières politiques urbaines. La richesse est non seulement synonyme de pouvoir, mais aussi de durée et de longévité politique.

L'appartenance à un même niveau de fortune assure la cohésion relative du groupe dirigeant; les liens du sang la renforcent. La reproduction des mêmes familles aux mêmes fonctions, provoquant la constitution de véritables dynasties, a tendance à s'ériger en règle coutumière. L'impossibilité de dresser toutes les généalogies familiales à coup sûr rend toute généralisation peut-être abusive; pourtant les quelques exemples observés illustrent bien ce caractère familial des milieux dirigeants. Ainsi 14 familles (moins de 7%) fournissent dans la période 30% des conseillers et leurs 47 représentants occupent 40% des charges. Les Brisard, qui dominent une bonne partie de la période, sont quatre frères au début du XV^e siècle. Perrin devient maître-bourgeois à cinq reprises entre 1398 et 1420; or, il est le gendre de Nicolas Garat, lui-même maître-bourgeois à trois reprises antérieurement; son frère Nicolas est gendre de celui qui est le plus fréquemment maître-bourgeois dans la période, Henri Voillin (13 fois entre 1391 et 1431), par ailleurs un des plus gros contribuables de la ville; il est conseiller à quatre reprises et devient maître-bourgeois en 1444; des deux autres frères, Jean est conforteur en 1410

et 1416; l'autre, Henri, n'est qu'une fois conseiller en 1430; le fils de Perrin, Jean, reprend seul le flambeau: il est à la tête de la ville de 1451 à 1485, quatre fois simple conseiller, une fois conforteur et sept fois maître-bourgeois; sa descendance ne semble toutefois pas attirée par ces fonctions.

La famille Camus fournit de père en fils trois maîtres-bourgeois et deux conforteurs; de même la famille Vacquelin, deux maîtres-bourgeois et un conforteur, les Belleney, deux maîtres-bourgeois et un conforteur, les Bereux un maître-bourgeois et un conforteur, les Ferriat, deux maîtres-bourgeois... Il existe aussi des dynasties de simples conseillers qui n'arriveront pas à forcer les portes des premières magistratures; ainsi les Loreillard, conseillers de père en fils depuis 1407 (34 fois dans la période pour quatre représentants) devront attendre 1515 pour disposer d'une plus haute charge, mais celle de conforteur seulement.

L'alliance par le sang est un sûr moyen de gagner les premières places; Cuenin Grossechambe, d'origine montbéliardaise, devient le gendre d'un prévôt de Porrentruy; il est lui-même prévôt à deux reprises et conforteur dans l'intervalle; ses deux fils sont conseillers, l'un est maire, et ses petites-filles se marient dans les familles de «dynastes» Bereux et Belleney. A la fin du XV^e siècle, les familles Camus, Belleney et Ferriat sont alliées entre elles par des mariages. Les exemples de ce genre pourraient se multiplier. Le personnel dirigeant, milieu de gens aisés, est aussi un petit monde de parents et d'alliés, caractéristique du phénomène social des notables ou du patriciat dans les grandes villes⁴. Le système de cooptation est établi pour perpétuer les dynasties de notabilités municipales; il s'y mêle bien des intrus, mais toute la question est de savoir s'ils sont assimilés ou rejetés.

Le personnel politique local, à considérer sa longévité, se compose de deux catégories; l'une englobe le plus grand nombre de dirigeants qui, paradoxalement, n'exerce qu'un petit nombre de mandats et, de ce fait, ne participe au «pouvoir» qu'exceptionnellement; l'autre, la minorité, affirme sa vocation à «gouverner» par sa présence répétée, assure la continuité de gestion, tolère un minimum de renouvellement, verrouille le jeu politique qui a tendance à se dérouler ainsi au sein des mêmes familles. On constate donc une fermeture du conseil de ville, plus nette après 1450, et un blocage des fonctions urbaines au profit des plus riches notables. Le personnel dirigeant a deux visages: les «élus», aptes à occuper les premiers rangs et investis en quelque sorte d'une «mission» innée vouée à la gestion des affaires; les «faire-valoir», destinés à combler les vides, illustrer un certain esprit d'ouverture, très relatif, éventuellement à constituer un vivier ou une réserve en cas de défaillance ou en des temps difficiles; telle est l'interprétation qui s'impose à l'examen de cette dualité de carrière des édiles de Porrentruy à la fin du Moyen Age⁵.

LES CHARGES URBAINES: DES CARRIÈRES?

On peut se demander si les charges municipales du Moyen Age constituent des carrières politiques au sens où nous l'entendons au XX^e siècle et s'il existe un cursus-type pour «faire carrière». L'exemple de Porrentruy fournit la réponse.

Treize personnes seulement possèdent un cursus complet et hiérarchique, en ayant franchi tous les échelons; elles ont débuté comme conseillers, sont devenues conforteurs avant d'être promues maîtres-bourgeois. Mais sur les 32 maîtres-bourgeois, il n'y a là qu'une minorité. Pour accéder au premier rang, l'obligation d'avoir exercé toutes les charges inférieures n'est donc pas érigée en règle, même si elle paraît un moyen d'y parvenir. Il est cependant évident que les premières magistratures ne sont pas données au hasard.

Les maîtres-bourgeois: seuls deux d'entre eux semblent avoir accédé à ce poste directement sans mandat antérieur; mais, comme il s'agit des premières années de la période, il faut tenir compte des lacunes de la documentation avant 1391; si bien que l'affirmation n'a rien de sûr. Quatre maîtres-bourgeois ont déjà occupé une haute fonction avant 1391 et tous les autres ont exercé un mandat au moins une fois, sinon à plusieurs reprises dans la période: 7 ont occupé une charge, 6 ont occupé 2 charges, 3 ont occupé 3 charges, 4 ont occupé 4 charges et 5 ont occupé 5 charges et plus (jusqu'à 11).

Et 14 parmi eux ont été conforteurs avant d'exercer la première magistrature. Là non plus, pas plus qu'il n'y a de règle instituant un cursus, l'obligation de remplir plusieurs mandats n'est apparemment pas contraignante. Tel qui n'a exercé qu'une charge une seule fois devient maître-bourgeois immédiatement après et l'est à sept reprises; tel autre qui exerce dix mandats est quatre fois maître-bourgeois. Il existe toutefois une différence entre deux périodes. Après 1451, il n'est plus possible de devenir maître-bourgeois sans avoir rempli au moins deux mandats antérieurs, alors que la pratique montre qu'il n'en était rien auparavant. La recherche de l'expérience semble, dans cette seconde moitié du XV^e siècle, se conjuguer avec le blocage des fonctions au profit des gens en place: des règles commencent à s'instituer.

Il est donc exceptionnel que l'on devienne maître-bourgeois d'emblée. Une certaine expérience, même réduite, est requise, et davantage à la fin du XV^e siècle. Etre maître-bourgeois n'est pas non plus un aboutissement; cette charge ne représente pas un tremplin vers une plus haute fonction, au service du prince par exemple; cinq sont maires ou prévôts, mais deux seulement à l'issue d'un mandat de maître-bourgeois. A l'inverse, 13 maîtres-bourgeois sortis de charge redeviennent (ou deviennent) conforteurs ou simples conseillers; ils choisissent ainsi de rester à la tête de la ville, même au prix d'une fonction plus humble. On ne peut donc pas dire qu'il existe une carrière-type

de maître-bourgeois et qu'être le premier magistrat de la ville est en soi une «carrière» couronnant un cursus politique bien rempli.

Les conforteurs: La fonction est davantage partagée; 47 personnes occupent cette charge et le maximum de mandats est de 8 (1 cas). Les deux tiers (31) ne l'exercent qu'une ou deux fois. Pour 9 d'entre eux c'est une première charge (mais il faut tenir compte des lacunes d'avant 1391) et 14 n'ont rempli qu'un ou deux mandats antérieurs; il est vrai que 38 au total ont eu une fonction antérieure et que 14 ont été maîtres-bourgeois; et certains ont exercé des fonctions de receveur au service du prince ou de seigneurs. Néanmoins, à propos d'une charge spécialisée dans la gestion financière incluant des compétences monétaires, il semble que l'expérience soit moins requise que pour être maître-bourgeois. La fonction attire moins et elle ne sert pas à faire carrière: 14 seulement deviennent maîtres-bourgeois. En ce qui concerne les charges de *conseillers*, s'il n'y a pas de carrière, et de hiérarchie, on peut émettre l'hypothèse d'un protocole. Ceci se remarque d'après l'ordre d'inscription sur les listes établies par le scribe municipal en en-tête des comptes urbains. Un tel, cité en dernier sur la liste (4^e place), apparaît ensuite, selon son nombre de mandats exercés, inscrit en 3^e, 2^e et première place. Il n'apparaît que fort peu de dérogations à ce qui pourrait bien être une règle, respectée surtout dans la seconde moitié du XV^e siècle et au début du XVI^e siècle. Il existerait donc un protocole, comme aujourd'hui dans les conseils élus, basé sur le nombre de mandats et sur l'âge, un ordre du tableau en quelque sorte, destiné à séparer dans les réunions et les manifestations publiques le maître-bourgeois du conseiller le plus jeune ou dernier venu. Mais il n'induit pas une hiérarchie; tel qui apparaît conseiller, cité en dernier, devient maître-bourgeois trois ans après!

Ainsi les charges municipales ne représentent pas des carrières politiques au sens actuel. Il n'existe pas de cursus-type, il n'y a pas de règles déterminantes pour devenir maître-bourgeois dans un système de cooptation. Les charges publiques semblent faire partie intrinsèque du monde des notables; ces milieux sont conduits à les exercer du fait de leur place dans la société; elles figurent parmi leurs devoirs, leurs responsabilités, autant que dans leur «standing»; la reproduction introduite par le système de cooptation fait le reste. Ces places réservées ne sont pas une fin en soi, elles constituent tout naturellement un des nombreux attributs de la classe dirigeante.

Les listes des membres du conseil de ville sont aussi grosses d'interrogations. De combien de querelles, de jalousies, de solidarités et de rivalités de clans ou de personnes, d'exclusions sont-elles révélatrices? Il faudrait savoir pourquoi des familles ou individus aisés (d'après le chiffre d'impôt) ne figurent jamais à la tête de la ville; pourquoi d'autres apparaissent comme birmées, condamnées à une longue attente, privées des premières magistratures

(cf. le cas des Loreillard); la dualité constatée entre les deux catégories de dirigeants recouvre-t-elle un arrière-plan social chargé de tension entre les grands marchands et les artisans, ou est-ce simple affaire d'individualités et de motivations personnelles? Il est bien sûr délicat de répondre. Quoi qu'il en soit, l'examen des charges politiques locales, même au niveau d'une petite ville, montre combien les institutions peuvent être confisquées au profit d'un petit nombre et comment le XV^e siècle est extrêmement révélateur du phénomène.

Pierre Pégeot

NOTES

¹ Voir P. Pégeot, Les franchises et l'évolution institutionnelle de Porrentruy et de Montbéliard du XIII^e siècle au milieu du XVI^e siècle, étude comparative, dans *Le Pays de Montbéliard et l'ancien évêché de Bâle dans l'histoire, 700^e anniversaire des franchises, colloque Montbéliard-Porrentruy, 1983, M.S.E.M. et S.J.E., 1984*, p. 71-84; id., Porrentruy et ses franchises, *S.J.E., 1983*, p. 45-57; id., Porrentruy et ses franchises, *Porrentruy, 700 ans, 1283-1983, S.I.R., Porrentruy, 1983*, p. 5-23.

² J. Trouillat, *Monuments de l'histoire de l'ancien évêché de Bâle*, T. 5, Porrentruy, 1867, p. 152, ou A. Quiquerez, *Monuments de l'ancien évêché de Bâle, Ville et château de Porrentruy*, Porrentruy, 1870, p. 104, par ex.; cf. aussi la comptabilité urbaine.

³ Archives de la bourgeoisie de Porrentruy, C-VI-40 à C-VI-46 (1339-1503); et C-VI-1 à C-VI-2 (25 cahiers de 1379 à 1527); l'évolution du nombre des contribuables de Porrentruy a été analysée dans P. Pégeot, *Le Pays de Montbéliard et la région de Porrentruy au Moyen Age, Peuplement et démographie*, Nancy, 1982, p. 136-143 et p. 232-233. Les lacunes dans les listes concernent les années 1458 et 1462 (un nom omis par le scribe) ainsi que 1466 (toute la liste manque car le folio où elle figurait a été arraché). Le conseil urbain de Porrentruy entre en fonction chaque dimanche après Noël.

⁴ L'usage des noms multiples portés par une même personne (ex.: Henri Loschard ou Vacquelin) est un facteur d'erreur qui toutefois ne ferait que renforcer le caractère familial des charges urbaines; même remarque pour les individus dont le nom de famille n'est pas encore fixé.

⁵ Nous n'avons pas tenu compte de l'évolution après 1500: deux maîtres-bourgeois poursuivent leur carrière dans cette fonction, deux également comme conforteurs, un conforteur devient maître-bourgeois, quatre conseillers accèdent aux premières magistratures, et cinq autres continuent au même rang sans promotion.

ANNEXES

- Listes des maîtres-bourgeois de Porrentruy, 1391-1500
- Listes des conforteurs de Porrentruy, 1391-1500
- Listes des conseillers bourgeois de Porrentruy, 1391-1500

LES MAÎTRES-BOURGEOIS

| | | | |
|------|-------------------------------|------|----------------------------|
| 1391 | Henri Voillin (ou Vuillin) | 1424 | Huguenin Gargaice-Voillat |
| 1392 | Gérard Robinat | 1425 | Henri Voillin |
| 1393 | Jean Quequerey | 1426 | Jean Bellene |
| 1394 | Henri Voillin | 1427 | Jean Ulric Vacquelin |
| 1395 | Jean Perrin Vinceillat d'Alle | 1428 | Henri Voillin |
| 1396 | Huguenin Bandelier | 1429 | Jean Bellene |
| 1397 | Henri Voillin | 1430 | Jean Ulric Vacquelin |
| 1398 | Perrin Brisard | 1431 | Henri Voillin |
| 1399 | Jeannenat Belmarchand | 1432 | Jean Grillon-Gocerey |
| 1400 | Perrenat Bournet | 1433 | Jean Perrin Rouhat-Ferriat |
| 1401 | Jean Perrin Vinceillat d'Alle | 1434 | Henri Ruedin |
| 1402 | Henri Voillin | 1435 | Jean Grillon-Gocerey |
| 1403 | Huguenin Camus | 1436 | Jean Perrin Rouhat-Ferriat |
| 1404 | Henri Vacquelin (ou Loschard) | 1437 | Jean Ulric Vacquelin |
| 1405 | Ruedin de Cornol | 1438 | Jean Grillon-Gocerey |
| 1406 | Jean Perrin Vinceillat d'Alle | 1439 | Jean Bellene |
| 1407 | Henri Voillin | 1440 | Jean Ulric Vacquelin |
| 1408 | Perrin Brisard | 1441 | Jean Grillon-Gocerey |
| 1409 | Perrenat Bournet | 1442 | Jean Bellene |
| 1410 | Henri Voillin | 1443 | Jean Ulric Vacquelin |
| 1411 | Henri Vacquelin | 1444 | Nicolas Brisard |
| 1412 | Ruedin de Cornol | 1445 | Henri Quoichat |
| 1413 | Henri Voillin | 1446 | Jean Perrin Salnerat |
| 1414 | Perrin Brisard | 1447 | Jean Grillon-Gocerey |
| 1415 | Perrenat Bournet | 1448 | Vernier Fusier |
| 1416 | Henri Voillin | 1449 | Jean Perrin Salnerat |
| 1417 | Perrin Brisard | 1450 | Jean Perrin Rouhat-Ferriat |
| 1418 | Huguenin Gargaice-Voillat | 1451 | Bourcard Camus |
| 1419 | Henri Voillin | 1452 | Huguenin Joly |
| 1420 | Perrin Brisard | 1453 | Jean Perrin Salnerat |
| 1421 | Jeannenat Belmarchand | 1454 | Bourcard Camus |
| 1422 | Henri Voillin | 1455 | Huguenin Joly |
| 1423 | Jean Bellene (ou Baleney) | 1456 | Jean Perrin Rouhat-Ferriat |

| | | | |
|------|----------------------------|------|--------------------|
| 1457 | Jean Brisard | 1479 | Jean le clochetier |
| 1458 | Vernier Fusier | 1480 | Vernier Billon |
| 1459 | Jean Perrin Rouhat-Ferriat | 1481 | Jean Cardinal |
| 1460 | Bourcard Camus | 1482 | Jean Brisard |
| 1461 | Vernier Fusier | 1483 | Cuenin Belleney |
| 1462 | Jean Perrin Rouhat-Ferriat | 1484 | Jean Cardinal |
| 1463 | Bourcard Camus | 1485 | Jean Brisard |
| 1464 | Huguenin Joly | 1486 | Cuenin Belleney |
| 1465 | Jean Perrin Rouhat-Ferriat | 1487 | Jean Cardinal |
| 1466 | Bourcard Camus | 1488 | Jeune Jean Ferriat |
| 1467 | Jean Brisard | 1489 | Cuenin Belleney |
| 1468 | Perrin Pienot | 1490 | Jean le clochetier |
| 1469 | Huguenin Bereux | 1491 | Jeune Jean Ferriat |
| 1470 | Jean Brisard | 1492 | Huguenin Camus |
| 1471 | Perrin Pienot | 1493 | Jean le clochetier |
| 1472 | Bourcard Camus | 1494 | Jeune Jean Ferriat |
| 1473 | Jean Brisard | 1495 | Huguenin Camus |
| 1474 | Vernier Billon | 1496 | Jean le clochetier |
| 1475 | Perrin Pienot | 1497 | Jeune Jean Ferriat |
| 1476 | Jean Brisard | 1498 | Huguenin Camus |
| 1477 | Vernier Billon | 1499 | Jeune Jean Ferriat |
| 1478 | Jean Cardinal | 1500 | Huguenin Camus |

LES CONFORTEURS

| | | | |
|------|--------------------|------|---------------------------|
| 1391 | Ulric Purnelle | 1409 | Ruedin de Cornol |
| 1392 | Perrin Sannaire | 1410 | Jean Brisard |
| 1393 | Jean Karesmentrant | 1411 | Jeannenat Belmarchand |
| 1394 | Perrin Botoillier | 1412 | Perrenat Bournet |
| 1395 | Perrin Sannaire | 1413 | Jean Graindavoine |
| 1396 | Jean Damboier | 1414 | Henri Vacquelin |
| 1397 | Perrin Botoillier | 1415 | Huguenin Gargaice-Voillat |
| 1398 | Ruedin de Cornol | 1416 | Jean Brisard |
| 1399 | Ulric Purnelle | 1417 | Henri Vacquelin |
| 1400 | Jeannin Pion | 1418 | Jean Bereux |
| 1401 | Henri Vacquelin | 1419 | Perrenat Bournet |
| 1402 | Ruedin de Cornol | 1420 | Jean Belleney |
| 1403 | Perrin Sannaire | 1421 | Jean Bereux |
| 1404 | Perrin Boxat | 1422 | Perrenat Bournet |
| 1405 | Jean Graindavoine | 1423 | Henri Grossechambe |
| 1406 | Perrin Sannaire | 1424 | Jean Bereux |
| 1407 | Perrin Boxat | 1425 | Jean Grillon-Gocerey |
| 1408 | Henri Vacquelin | 1426 | Cuenin Grossechambe |

| | | | |
|------|----------------------------|------|----------------------------|
| 1427 | Vuillemin Miegeat | 1464 | Vernier Fusier |
| 1428 | Henri de Courtemblin | 1465 | Perrin Pienot |
| 1429 | Jean Verghière | 1466 | ? |
| 1430 | Jean Bereux | 1467 | Huguenin Joli |
| 1431 | Henri Ruedin | 1468 | Jean Perrin Rouhat-Ferriat |
| 1432 | Jean Belleney | 1469 | Bourcard Camus |
| 1433 | Jean Bereux | 1470 | Huguenin Joli |
| 1434 | Henri Voillin | 1471 | Jean Perrin Rouhat-Ferriat |
| 1435 | Jean Belleney | 1472 | Jean Cardinal |
| 1436 | Henri de Courtemblin | 1473 | Huguenin Joli |
| 1437 | Henri Ruedin | 1474 | Clavin Bereux |
| 1438 | Huguenin Joli | 1475 | Jean Cardinal |
| 1439 | Huguenin Bereux | 1476 | Jean le clochetier |
| 1440 | Huguenat Camus | 1477 | Clavin Bereux |
| 1441 | Jean Bereux | 1478 | Perrin Pienot |
| 1442 | Huguenin Bereux | 1479 | Jean Brisard |
| 1443 | Jean Perrin Salnerat | 1480 | Jeune Jean Ferriat |
| 1444 | Jean Perrin Rouhat-Ferriat | 1481 | Cuenin Belleney |
| 1445 | Huguenin Bereux | 1482 | Jean le clochetier |
| 1446 | Huguenin Joli | 1483 | Jeune Jean Ferriat |
| 1447 | Jean Perrin Rouhat-Ferriat | 1484 | Vernier Billon |
| 1448 | Huguenin Bereux | 1485 | Jean le clochetier |
| 1449 | Huguenin Joli | 1486 | Jeune Jean Ferriat |
| 1450 | Ruedin le barbier | 1487 | Perrin Pienot |
| 1451 | Huguenin Bereux | 1488 | Jean le clochetier |
| 1452 | Jean Bereux | 1489 | Huguenin Camus |
| 1453 | Jean Perrin Rouhat-Ferriat | 1490 | Perrin Loviat |
| 1454 | Huguenin Bereux | 1491 | Petit Jean Belleney |
| 1455 | Vernier Fusier | 1492 | Henri Ferriat |
| 1456 | Ruedin le barbier | 1493 | Perrin Loviat |
| 1457 | Bourcard Camus | 1494 | Jeune Hugues Bereux |
| 1458 | ? | 1495 | Henri Ferriat |
| 1459 | Ruedin le barbier | 1496 | Perrin Pienot |
| 1460 | Huguenin Bereux | 1497 | Henri Vacquellin |
| 1461 | Huguenin Joli | 1498 | Henri Ferriat |
| 1462 | Vernier ? | 1499 | Petremand Ramey |
| 1463 | Huguenin Bereux | 1500 | Henri Vacquellin |

LES CONSEILLERS BOURGEOIS

- 1391 Vuillemin Bidermann, Jeannenat Belmarchand, Jeannenat de la Coste,
Huguenat de Bressaucourt
- 1392 Jeannin Pion, Vernier Cupaier, Jean Perrin, Perrin de Réclère
- 1393 Jean Tacerey, Huguenin Camus, le fils Mitrat, Perrenat gendre Sannaire
- 1394 Ferriat de Courfaivre, Huguenin le Put Clerc, Jean Pequignat, Jean Geligen
- 1395 Ulric Purnelle, Morimont, Perrin de Réclère, Vernier Cupaier
- 1396 Jeannenat Belmarchand, Henriat Boxat, Jean Guenohe, Huguenat de Bressaucourt
- 1397 Jean Tacerey, Huguenin Mitrat, Henri de Courtedoux, Vuillemin Laborie
- 1398 Perrin Sannaire, Vernier Cupaier, Perrin de Réclère, Ferriat de Courfaivre
- 1399 Jean des Rabes, Huguenin Joliat, Perrenat gendre Sannaire, Vernier de Cornol
- 1400 Jeannenat Gocerey, Jean Guenohe, Henri Frilat, Perrin Chermat
- 1401 Cuenin Grossechambe, Huguenin le Put Clerc, Vuillemin Bidermann, Jean Geligen
- 1402 Jean Pequignat, Vernier Cupaier, Colinat le tisserand, Perrin de Réclère
- 1403 Ferriat, Jean des Rabes, Roulin, Jeannenat Quaignate
- 1404 Cuenin Grossechambe, Huguenin Joliat, Jean Geligen, Huguenin le Put Clerc
- 1405 Girard des Chevalx, Perrin de Réclère, Monnin des Arces, Vernier Cupaier
- 1406 Gauthier Tuchemant, Vernier de Cornol, Jeannenat Quaignate, Vuillemin Bidermann
- 1407 Jeannenat Belmarchand, Jean Tacerey, Jeannenat Loreillard, Jean Brisard
- 1408 Vernier Cupaier, Perrin de Réclère, Vuillemin Fusier, Monnin des Arces
- 1409 Jean des Rabes, Gauthier Tuchemant, Jaquat le faivre, Huguenat gendre Charlemencey
- 1410 Jean Graindavoine, Jeannenat Quaignate, Jean Franchat, Jeannenat de Courchavon
- 1411 Huguenin Camus, Perrin de Réclère, Huguenin Joliat, Jean Belleney
- 1412 Huguenin Gargaice-Voillat, Jean Bereux, Colinat, Jean Guenohe
- 1413 Vernier de Cornol, Jaquat le faivre, Monnin des Arces, Jeannenat Loreillard
- 1414 Perrin de Réclère, Girard des Chevalx, Jean Belleney, Girard Bidermann
- 1415 Ferriat, Huguenin Joliat, Huguenat du Bourg, Nicolin Thiebalat
- 1416 Jaquat le faivre, Jeannenat de Courchavon, Jaquat du Bourg, Jean Grillon-Gocerey
- 1417 Jeannenat Belmarchand, Jean Belleney, Girard Bidermann, Jean Guenohe
- 1418 Perrin de Réclère, Monnin des Arces, Henri Ruedin, Girard Michat
- 1419 Jean Graindavoine, Jean Grillon-Gocerey, Colinat, Jeannenat Loreillard
- 1420 Cuenin Grossechambe, Jean Guenohe, Girard Bidermann,
Jean Ulric Loschard-Vacquelin
- 1421 Imier Gardat, Henri Perrenin, Jeannenat de Courchavon, Richard Loreillard
- 1422 Monnin des Arces, Jean Grillon-Gocerey, Girard Michat, Jeannenat Loreillard
- 1423 Girard Bidermann, Jean Guenohe, Jean Ulric de Cornol, Vuillemin Miegeat
- 1424 Henri de Courtemblin, Jean Ulric Loschard-Vacquelin, Richard Loreillard,
Jeannenat Symonnin
- 1425 Nicolas Brisard, Colinat le tisserand, Guillaume Rondat, Jeannenat Loreillard
- 1426 Perrin de Réclère, Monnin des Arces, Perrenat Amine, Jean fils Petit Perrin
- 1427 Perrenat Bournet, Richard Loreillard, Perrin Roulin, Jeune Jean Bereux
- 1428 Huguenin Voillat, Jeannenat Loreillard, Jean Grillon-Gocerey, Henri Ruedin
- 1429 Monnin des Arces, Nicolas Brisard, Jean Ulric de Cornol, Vuillemin de Réclère
- 1430 Perrin Grossechambe, Henri Brisard, Jean Perrin Rouhat-Ferriat, Richard Loreillard

- 1431 Huguenin Gargaice-Voillat, Huguenin Bereux, Huguenin Joli, Jeannenat Loreillard
- 1432 Monnin des Arces, Jean Rougelat, Jean Ulric de Cornol, Jean Verghière
- 1433 Perrin Belmarchand, Henri de Courtemblin, Richard Loreillard, Jean Perrin Salnerat
- 1434 Jean Ulric Loschard-Vacquelin, Jeannenat Loreillard, Perrin Grossechambe,
Jeannenat Gindre
- 1435 Monnin des Arces, Vuillemin de Réclère, Nicolin Brisard, Huguenin Joli
- 1436 Richard Loreillard, Perrenat Grosvillain, Huguenin Bereux, Jean Perrin Salnerat
- 1437 Jeannenat Loreillard, Perrin Belmarchand, Perrin Grossechambe, Henri Vauthier
- 1438 Monnin des Arces, Vuillemin de Réclère, Jean Bereux, Huguenat Griffonat
- 1439 Henri de Courtemblin, Jean Perrin Rouhat-Ferriat, Vernier Fusier,
Perrin Reboine-Brisard
- 1440 Jeannenat Loreillard, Henri Vauthier, Jean Ruechin, Jean Perrin Salnerat
- 1441 Vuillemin de Réclère, Nicolas Brisard, Huguenin Joli, Huguenat Griffonat
- 1442 Perrin Belmarchand, Peter Frutich, Henri Quoichat, Vernier Fusier
- 1443 Jeannenat Loreillard, Henri Vauthier, Jean Ruechin, Perrin Grossechambe
- 1444 Jean Grillon-Gocerey, Jean Bereux, Vuillemin de Réclère, Jeannenat Choulat
- 1445 Henriat le fèvre, Peter Frutich, Huguenat Griffonat, Vernier Fusier
- 1446 Perrin Belmarchand, Perrin Grossechambe, Jean Ruechin, Verlin Mange
- 1447 Jeannenat Loreillard, Jeannenat Choulat, Ruedin le barbier, Besançon Gemonval
- 1448 Henri Quoichat, Peter Frutich, Huguenat Griffonat, Bourcard Camus
- 1449 Perrin Belmarchand, Jean Bereux, Vuillemin de Réclère, Lambert Bailliat
- 1450 Perrin Grossechambe, Jeannenat Choulat, Besançon Gemonval, Jean Louis Morel
- 1451 Vernier Fusier, Peter Frutich, Jean Ruechin, Jean Brisard
- 1452 Henri Quoichat, Lambert Bailliat, Richard Loreillard, Jean Guenohe
- 1453 Jeannenat Choulat, Ruedin le barbier, Jean Louis Morel, Nicolas Loschard-Vacquelin
- 1454 Peter Frutich, Besançon Gemonval, Jean Brisard, Jean Grillon
- 1455 Jean Bereux, Henri Quoichat, Lambert Bailliat, Richard Loreillard
- 1456 Jean Perrin Salnerat, Jean Louis Morel, Jean Gindre, Jean le clochetier
- 1457 Huguenin Bereux, Peter Frutich, Jeannenat Choulat, Besançon Gemonval
- 1458 Jean Bereux, Lambert Bailliat, Richard Loreillard, Nicolas Loschard-Vacquelin
- 1459 Jean Louis Morel, Jean Gindre, Jean Grillon, Vernier Billon
- 1460 Jean Perrin Salnerat, Peter Frutich, Jean Brisard, Jean le clochetier
- 1461 Lambert Bailliat, Henri Quoichat, Nicolas Loschard-Vacquelin, Richard Loreillard
- 1462 Jean Louis Morel, Jean Grillon, Perrin Pienot
- 1463 Jean Perrin Salnerat, Jean Brisard, Peter Frutich, Jean le clochetier
- 1464 Lambert Bailliat, Huguenat Griffonat, Richard Loreillard, Nicolas Loschard-Vacquelin
- 1465 Vernier Billon, Jean Louis Morel, Jean Grillon, Clavin Bereux
- 1466 ?
- 1467 Vernier Fusier, Lambert Bailliat, Jean le clochetier, Richard Loreillard
- 1468 Vernier Billon, Jean Grillon, Clavin Bereux, Cuechele Frutich
- 1469 Peter Frutich, Jean Rochedor, Cuenin Bellene, Jean Cardinal
- 1470 Vernier Fusier, Richard Loreillard, Jean le clochetier, Jeune Huguenin Bereux
- 1471 Vernier Billon, Jean Grillon, Clavin Bereux, Jean Huguenat Rincars
- 1472 Peter Frutich, Cuenin Bellene, Huguenin Gentil, Henri Lassue
- 1473 Jean le clochetier, Huguenin Bereux, Richard Loreillard, Petit Jean Bellene

- 1474 Jean Grillon, Jean Huguenat Rincars, Jean Camus, Perrin le fèvre
- 1475 Cuenin Belleney, Peter Frutich, Henri le barbier, Guillaume Merillatte
- 1476 Huguenin Bereux, Richard Loreillard, Petit Jean Belleney, Jean Perrin Jeanjean
- 1477 Jean Grillon, Perrin le fèvre, Jean Huguenat Rincars, Jeune Jean Ferriat
- 1478 Cuenin Belleney, Peter Frutich, Jean de Rigney, Perrin Loviat
- 1479 Huguenin Bereux, Richard Loreillard, Petit Jean Belleney, Jean Perrin Jeanjean
- 1480 Jean Grillon, Jean Huguenat Rincars, Perrin le fèvre, Bourquin Villain
- 1481 Perrin Pienot, Perrin Loviat, Jean de Ville, Petremand Ramey
- 1482 Richard Loreillard, Huguenin Bereux, Petit Jean Belleney, Henri Loschard-Vacquelin
- 1483 Jean Grillon, Perrin le fèvre, Bourquin Villain, Girard Chioley
- 1484 Perrin Pienot, Perrin Loviat, Jean de Ville, Clave Sceler
- 1485 Huguenin Bereux, Petit Jean Belleney, Jean Huguenat Rincars, Henri Loschard-Vacquelin
- 1486 Jean Grillon, Perrin le fèvre, Girard Chioley, Huguenin Camus
- 1487 Perrin Loviat, Clave Sceler, Petremand Ramey, Jean de Ville
- 1488 Huguenin Bereux, Petit Jean Belleney, Henri Loschard-Vacquelin, Guillaume Loreillard
- 1489 Jean Grillon, Girard Chioley, Henri Ferriat, Jean Perrin Bossard
- 1490 Perrin Pienot, Petremand Ramey, Clave Sceler, Jean de Ville
- 1491 Huguenin Bereux, Henri Loschard-Vacquelin, Jean Grillon-Fusier, Guillaume Loreillard
- 1492 Jean Grillon, Jean Perrin Bossard, Jean Bereux, Vauthier Gauthiat
- 1493 Perrin Pienot, Clave Sceler, Petremand Ramey, Richard Grangier
- 1494 Henri Loschard-Vacquelin, Jean Grillon-Fusier, Bourcard Tardy, Guillaume Loreillard
- 1495 Jean Grillon, Jean Perrin Bossard, Jean Bereux, Vauthier Gauthiat
- 1496 Petremand Ramey, Clave Sceler, Perrin de Bâle, Richard Grangier
- 1497 Jean Grillon-Fusier, Bourcard Tardy, Bourquin Voillat, Guillaume Loreillard
- 1498 Jean Bereux, Jean Perrin Bossard, Bernard Morel, Vauthier Gauthiat
- 1499 Jean le clochetier, Perrin de Bâle, Richard Grangier, Humbert Choulat
- 1500 Bourcard Tardy, Jean Grillon-Fusier, Bourquin Voillat, Guillaume Loreillard

Ces noms sont donnés dans l'ordre des listes établi par le scribe municipal ; ils ont été pour la plupart modernisés et leurs différentes orthographies ont été unifiées.

